



PARTIE RÉSERVÉE AU LYCÉE

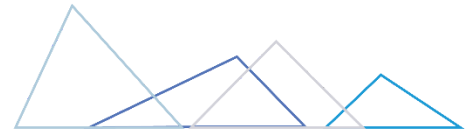
Responsabilité : Le candidat ou la candidate conserve son statut d'élève de l'établissement dans lequel il ou elle poursuit sa scolarité, y compris dans le cadre de ce programme de tutorat (notamment lors de ses déplacements), avec tous les droits et obligations en découlant. Le lycée en garde donc la responsabilité en lien avec le rectorat d'académie auquel il est rattaché. Sciences Po Grenoble-UGA n'engage aucunement sa responsabilité du fait de l'élève.

Protection des données personnelles : Le nom et le courriel du professeur principal sont fournis pour le traitement du dossier de candidature par Sciences Po Grenoble-UGA, et si besoin pour tout renseignement complémentaire aux présents écrits. Ces données sont nécessaires pour faire bénéficier du dispositif proposé. Elles sont communiquées uniquement à la commission de sélection des dossiers. Elles sont conservées pendant 12 mois maximum. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du relais à la Protection des données de Sciences Po Grenoble-UGA :

contact-relaisdpo@sciencespo-grenoble.fr

ou du Délégué à la protection des données : DPO@grenet.fr.

Le cas échéant, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Nom et discipline du professeur principal ou de la professeure principale de la classe de Terminale de l'élève :

Courriel (facultatif) :

@

Bref résumé de l'avis de l'équipe pédagogique sur le début d'année scolaire de l'élève et ses capacités à réussir à Sciences Po Grenoble -UGA :

Date

Signature du professeur principal ou la professeure principale :



Si l'élève n'est pas boursier, le professeur principal ou la professeure principale, ou le chef ou la cheffe d'établissement, explique la situation de l'élève ou les changements survenus au cours des derniers mois, et qui justifient sa candidature au programme POS (financiers, familiaux, etc.)

Date, cachet de l'établissement et signature du chef ou de la cheffe d'établissement